

ration, basée sur les principes des Nations Unies, indiquait en partie que le Canada "reconnait et respecte l'intégrité territoriale du Royaume du Cambodge dans les limites de ses frontières actuelles". En faisant une déclaration de ce genre, à l'instar d'autres gouvernements, le Gouvernement canadien espérait contribuer à alléger la tension dans cette région. La décision du Canada de contribuer financièrement au projet d'irrigation d'aménagement hydroélectrique de Prek Thnot au Cambodge reflète également le désir du Canada de favoriser la paix et la stabilité dans cette région.

Au Laos, la Commission internationale n'a pas progressé dans l'étude des diverses questions dont elle était saisie, y compris la question des rapports périodiques qui n'ont pas été soumis aux coprésidents de la Conférence de Genève depuis 1963. Les efforts déployés par le Canada afin que la Commission examine efficacement cette accumulation de questions n'ont pas été fructueux.

Les plaintes déposées devant la Commission par le Gouvernement royal du Laos reflètent l'inquiétude croissante de ce pays face au nombre considérable de troupes du Vietnam du Nord déployées au Laos. La délégation du Canada a proposé qu'une enquête officielle soit menée au sujet de ces griefs conformément au mandat reçu par la Commission aux termes du Protocole de 1962 de la Déclaration sur la neutralité du Laos. Comme premier point, toutefois, elle a convenu que la Commission devrait effectuer des visites dans l'espoir de rendre la situation quelque peu plus calme. Après des délais considérables, la Commission a visité quatre endroits dans le sud du Laos. La délégation polonaise, qui s'opposait à ces visites, a refusé d'y participer. Les propositions du Canada à l'effet que des enquêtes officielles devraient être menées relativement à tous ces griefs restent inscrites à l'ordre du jour de la Commission.

Direction des affaires de l'Amérique latine

La Direction des affaires de l'Amérique latine s'occupe des relations du Canada avec l'Amérique latine. Le Canada entretient depuis 1957 des relations diplomatiques avec chacun des 20 pays de l'Amérique latine; il maintient 14 ambassades dans cette région, dont neuf dirigées par des ambassadeurs et les autres par des chargés d'affaires. Toutefois, les travaux de la Direction des affaires de l'Amérique latine ont pris une envergure considérable en 1968.

Le nouveau premier ministre, M. Trudeau, et son gouvernement ont commencé une revue de la politique canadienne à l'égard de l'Amérique latine qui fait partie intégrante d'une révision globale de la politique étrangère du Canada. Le but de cet examen est de trouver les moyens d'intensifier les relations politiques, économiques et culturelles du Canada avec l'Amérique latine. Une des questions importantes était de savoir si ces relations seraient renforcées par une participation accrue du Canada aux institutions multilatérales de l'hémisphère occidental, en particulier à l'Organisation des États américains, ou par l'extension de nos relations bilatérales avec les pays de l'Amérique latine. On connaîtra les résultats de cette revue au cours de l'année 1969.

Une première mesure du Gouvernement a été d'envoyer des ministres en mission d'enquête dans neuf pays de l'Amérique latine en octobre et